

## **DOCUMENT D'INFORMATION**

Version finale du 20 février 2009

### **PERSPECTIVES ONTARIO : PROGRAMME DE DÉSIGNATION DES CANDIDATS DE LA PROVINCE**

Perspectives Ontario : programme de désignation des candidats de la province permet à l'Ontario de sélectionner un nombre limité d'immigrants. Il s'inscrit dans le cadre de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration et tient compte des leçons tirées d'un programme pilote qui a débuté en 2007.

#### **Ce qui reste inchangé**

Les employeurs peuvent attirer des personnes de l'étranger, d'autres déjà au Canada et titulaires d'un permis de travail, ou des étudiants étrangers diplômés d'une université ou d'un collège public canadien.

Le processus repose sur l'employeur et l'emploi proposé doit :

- être permanent et à temps plein;
- être rémunéré selon la grille salariale du marché;
- ne pas affecter le règlement d'un conflit de travail ni avoir un effet défavorable sur les possibilités d'emploi et de formation des Ontariennes et des Ontariens.

Les personnes approuvées sont sélectionnées et recommandées auprès du gouvernement fédéral (Citoyenneté et Immigration Canada) afin d'obtenir le statut de résident permanent.

Le programme Perspectives Ontario attire d'importants investissements dans la province, ceux qui créent des emplois. Il permet aux personnes dont le rôle est crucial pour la réussite à long terme de l'investissement d'obtenir leur statut de résident permanent.

#### **Ce qui est nouveau**

Le programme s'appelle maintenant Perspectives Ontario : programme de désignation des candidats de la province. Plusieurs améliorations y ont été apportées :

- les personnes qualifiées dans n'importe quel type de profession (direction, professions libérales ou métiers manuels) peuvent en bénéficier;
- les étudiants étrangers peuvent se qualifier pour des emplois en dehors de leur domaine d'études;
- davantage d'investisseurs y ont droit;
- les investisseurs doivent investir au moins 3 millions de dollars et créer au moins cinq emplois permanents à temps plein en Ontario;
- le nombre annuel de candidats passera de 500 à environ 1 000;
- des frais ont été appliqués :

- pour les ouvriers étrangers dans la région du Grand Toronto – 2 000 \$
- pour les ouvriers étrangers en dehors de la région du Grand Toronto – 1 500 \$
- pour les étudiants étrangers – 1 500 \$
- pour les employés d'investisseurs – 3 500 \$

### **Fonctionnement du programme**

L'employeur fait une demande à Perspectives Ontario pour qu'un poste soit approuvé. Si le poste l'est, l'employeur recrute une personne qualifiée (candidat) qui possède les qualifications requises pour le poste en question.

Les personnes sont alors sélectionnées pour obtenir leur statut de résident permanent et leur demande est traitée de façon accélérée au ministère fédéral de l'immigration, Citoyenneté et Immigration Canada.

-30-

Renseignements :  
Coralie D'Souza  
Bureau du ministre  
416 314-6204

Colin Lemoine  
Direction des communications  
416 314-7010